



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 30 octobre 2025

Délibération n° **2025-161 R**
Objet : **Personnel Communal –
Convention relative à la
participation de la Communauté
de Communes Serre-Ponçon
pour l'Ecole de Musique et de
Danse d'EMBRUN afin de mener
le projet Musique à l'école sur
Serre-Ponçon**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente octobre à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le vingt-deux octobre deux mille
vingt-cinq à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMELOUD, Le
Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à
l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votants : 28

Présents :

Madame Chantal EYMELOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON,
Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude
RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD,
Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Bernard FANTI,
Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Jehanne MARROU,
Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Madame Véronique
CONSTANS, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :

Monsieur Alexandre DIDIER donne pouvoir à Madame Chantal EYMELOUD
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Monsieur Vincent ESMIEU donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Ouria BLANCHET
Monsieur Patrice RENOUF, donne pouvoir à Monsieur Jean Claude DOU
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-
LOZZA
Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY

Absent excusé :

Monsieur Robert PELLISSIER

La communauté de communes de Serre-Ponçon, au titre de sa compétence facultative « *Culture - Offrir une culture musicale et de danse au territoire par une participation financière à l'Ecole municipale de musique et de danse d'Embrun et à d'autres initiatives municipales complémentaires d'enseignements artistiques ayant un impact sur l'ensemble du territoire* », soutient financièrement l'action « Musique à l'école sur Serre-Ponçon » portée par l'Ecole municipale de musique et de danse d'EMBRUN,

Ce projet consiste à permettre à un musicien intervenant « Dumiste » (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) d'intervenir dans les écoles maternelles et primaires recensées sur le territoire de Serre-Ponçon afin de dispenser des cours d'éveil musical.

Madame le Maire propose de signer une nouvelle convention avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, permettant à celle-ci de verser à la commune d'EMBRUN pour l'Ecole de Musique et de Danse une participation financière de 22 500 € pour mener à bien cette action du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026 (confer convention de partenariat annexée).

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'action « Musique à l'école » portée par l'Ecole municipale de Musique et de Danse d'EMBRUN,
- **Adopte** les termes de la convention ci-après annexée,
- **Autorise** le Premier Adjoint à signer ladite convention ainsi que les avenants appelés à intervenir,
- **Précise** qu'un titre de recettes sera établi en fin d'année au prorata des dépenses réalisées.

Le 31 octobre 2025

Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.

